Le “gendarme” de l’élection menace de ne pas homologuer la profession de foi de Marine Le Pen, car celle-ci contiendrait des chiffres erronés sur l’immigration. “Notre source, c’est le ministère de l’Intérieur”, répond le RN

13/04/2022 à 11h49



La Commission de contrôle de la campagne électorale (CNCCEP) demande des précisions à la candidate du Rassemblement national. L’instance s’interroge sur deux chiffres figurant sur le document de campagne pour le second tour. L’entourage de Marine Le Pen dénonce une manoeuvre politique.

Ce qui coince, c’est un élément clé de l’argumentaire de Marine Le Pen. Dans la profession de foi que la Commission de contrôle de la campagne électorale (CNCCEP) épingle, deux chiffres censés démontrer l’échec du quinquennat Macron en matière de sécurité et d’immigration posent question. On peut lire : *“+ 31% d’agressions volontaires depuis 2017”* et *“1,5*

millions d'immigrés supplémentaires entrés légalement en France depuis 2017" .

La source, selon le RN ? Le ministère de l'Intérieur lui-même. **Sauf que la Place Beauvau, selon nos informations, ne les reconnaît pas**. *"Ce ne sont pas des statistiques, mais un regroupement de chiffres que l'on pourrait qualifier de très hasardeux"*, assure un connaisseur (qui veut rester anonyme) du dossier. *"Ce sont des éléments que nous n'arrivons pas à corroborer"*, ajoute-t-on à la CNCCEP. Le *"gendarme"* de la campagne a donc réclamé des clarifications à la candidate du RN.

Mettre à la poubelle des milliers de documents ?

Reste que dans le pire des cas pour Marine Le Pen, **la commission peut décider de ne pas homologuer sa profession de foi**. Une grosse déconvenue, qui l'obligerait à mettre à la poubelle des milliers de documents. *"Vu les délais, évidemment qu'ils sont déjà chez l'imprimeur"*, confie un cadre du parti.

Un proche de la candidate se dit **très agacé mais pas du tout inquiet**. *"Nos sources sont sûres, nous les avons déjà transmises à plusieurs reprises à la commission. D'ailleurs, ces chiffres figuraient déjà sur la profession de foi du 1er tour,* assure-t-il. *Le seul objectif de tout cela, c'est de nous faire perdre un temps précieux."*

"Attention à ce type de manoeuvre" réagit Marine Le Pen

Marine Le Pen a également réagi ce mercredi matin. En déplacement dans une PME de Gennevilliers, dans les Hauts-de-Seine, elle a rappelé que les chiffres qui sont dans sa profession de foi *"sont sourcés avec des chiffres du ministère*

de l’Intérieur ” avec ” *le lien du ministère* “. ” *Je veux bien qu’il conteste ses propres chiffres mais attention à ce type de manœuvre, attention à respecter la démocratie* “, a lancé la candidate du RN. ” *Je ne vois vraiment pas ce qui pourrait pousser le juge de l’élection à interdire ma profession de foi ce qui reviendrait à adresser aux Français uniquement la profession du président sortant* “, a-t-elle prévenu.

France Inter